

N° 1496—M. Lewis

1. a) Quelle est la politique actuelle du gouvernement fédéral en ce qui concerne l'aide aux diplômés canadiens engagés dans des programmes post-universitaires dans des universités étrangères, b) quelle est la politique actuelle du Conseil des arts du Canada en ce qui concerne l'aide aux diplômés canadiens engagés dans des programmes post-universitaires dans des universités étrangères, c) quelle est la politique actuelle du Conseil national de recherches en ce qui concerne l'aide aux diplômés canadiens engagés dans des programmes post-universitaires dans les universités étrangères, d) les politiques actuelles des organismes susmentionnés diffèrent-elles beaucoup des politiques antérieures relatives au même sujet? Si oui, en quoi diffèrent-elles et pour quelles raisons?

2. a) Combien d'étudiants canadiens du niveau post-universitaire: (i) ont suivi des programmes d'études supérieures à l'étranger (ii) ont suivi des programmes d'études supérieures au Canada à chacune des années universitaires suivantes: 1963-1964, 1964-1965, 1965-1966, 1966-1967, 1967-1968, 1968-1969, b) à chacune des mêmes années, combien d'étudiants de chacune des catégories (i) et (ii) ci-dessus ont reçu de l'aide sous forme de prêts, de bourses d'études ou de bourses de recherche du gouvernement fédéral ou d'organismes créés par le gouvernement fédéral, c) combien prévoit-on qu'il va y avoir d'étudiants de chacune des catégories (i) et (ii) ci-dessus qui vont recevoir de l'aide du gouvernement fédéral ou d'organismes créés par le gouvernement fédéral au cours des années universitaires 1969-1970, 1970-1971, 1971-1972?

3. Combien va-t-il y avoir de places pour les étudiants poursuivant des études supérieures a) en arts, lettres et sciences sociales, b) en sciences physiques, sciences naturelles et sciences appliquées, c) en tout, dans les universités canadiennes au cours des années universitaires 1969-1970, 1970-1971 et 1971-1972?

N° 1998—M. Nesbitt

Le Conseil des arts du Canada a-t-il adopté des règlements en exécution de l'article 10 de la Loi sur le Conseil des arts du Canada et, si oui, quels sont ces règlements?

N° 2095—M. Muir (Cape Breton-The Sydneys)

1. Quelle a été l'augmentation de la masse monétaire par mois, en 1968, et jusqu'à date, en 1969?

2. Quel a été le pourcentage de l'augmentation pour 1965, 1966, 1967, 1968 et 1969?

M. Forest, secrétaire parlementaire du président du Conseil privé, dépose la réponse aux ordres susdits.

Les avis de motions portant production de documents numéros 90, 103, 109, 113, 117, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 149, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157 et 158 sont réservés à la demande du gouvernement.

L'avis de motion portant production de documents n° 91, ainsi conçu:

Qu'un ordre de la Chambre soit émis en vue de la production de copie de l'étude de rentabilité exécutée à propos du projet d'un télescope «Reine Élisabeth», et à laquelle le président du Conseil du Trésor a fait allusion dans le *hansard* du 19 mars 1969, à la page 6842, est appelé et, à la demande de l'honorable représentant de Winnipeg-Nord (M. Orlikow), est reporté par le greffier à l'ordre relatif aux *Avis de motions* (documents), conformément à l'article 48(1) du Règlement.